

1.7 Offres d'emploi et recrutements *via* Internet

En France, en 2015, 52 % des recrutements des employeurs en contrat à durée indéterminée (CDI) ou en contrat à durée déterminée (CDD) d'un mois ou plus mobilisent Internet pour diffuser des offres d'emploi ou consulter des bases de *curriculum vitae* (CV) ou de profils. Pour 49 % des recrutements, les établissements diffusent leurs offres d'emploi *via* Internet et pour seulement 15 % des recrutements, ils consultent des bases de profils en ligne (*figure 1*). Pour 12 % des recrutements, ces deux modes de recherche de candidats sont utilisés simultanément.

Le recours à Internet lors de la procédure de recrutement varie fortement selon les caractéristiques des établissements et des postes à pourvoir. Cet usage intervient dans 64 % des embauches dans les établissements de grande taille et dans les secteurs des services marchands aux entreprises. À l'opposé, dans la construction, il intervient seulement dans 30 % des recrutements. Ces différences entre secteurs concernent davantage la diffusion d'offres d'emploi en ligne que la consultation de bases de CV. Sur ce dernier point, les services marchands aux entreprises se distinguent avec 27 % des recrutements qui impliquent la consultation de bases de profils en ligne, soit deux fois plus souvent que pour les autres secteurs d'activité.

Par ailleurs, Internet est davantage utilisé pour les recrutements de longue durée (CDI), à temps plein et sur les postes les plus qualifiés. Ainsi, 63 % des recrutements de cadres et professions intellectuelles supérieures mobilisent Internet, contre seulement 33 % pour les recrutements d'ouvriers non qualifiés.

Le site *pole-emploi.fr* est le plus fréquemment utilisé pour diffuser une offre d'emploi en ligne. Globalement, pour 31 % de l'ensemble des recrutements, les recruteurs diffusent une annonce sur ce site ou consultent

sa CVthèque. Ces offres sont déposées sur le site soit directement par les recruteurs, soit par le biais d'un conseiller de Pôle emploi. La recherche de candidats en ligne peut mobiliser d'autres sites : les supports gratuits ou payants (*job boards*, sites d'annonces classées, agrégateurs d'offres d'emploi et réseaux sociaux numériques professionnels) sont utilisés dans 32 % des recrutements et le site internet de l'établissement dans 20 % des cas.

La mobilisation d'Internet, notamment *via* le dépôt d'offres d'emploi en ligne, s'inscrit souvent dans une recherche extensive de candidats ; elle implique généralement la multiplication des canaux de recrutement, y compris traditionnels (relations, candidatures spontanées, etc.). L'examen d'au moins dix candidatures est trois fois plus fréquent avec le recours à Internet : il concerne 58 % des recrutements, contre 20 % quand Internet n'est pas mobilisé (*figure 2*). Cependant, ce sont les autres canaux qui conduisent le plus souvent au recrutement (*figure 3*). En effet, alors que les annonces d'offres d'emploi et les bases de profils en ligne sont mises à contribution dans plus de la moitié des recrutements, les recruteurs ne leur imputent l'embauche du candidat finalement retenu que dans 21 % des cas.

Pour autant, les recruteurs sont globalement satisfaits de la quantité et de la qualité des candidatures reçues quand ils mobilisent Internet dans le processus de recrutement. Celles-ci correspondent à leurs attentes dans 65 % des recrutements ayant suscité au moins une candidature, alors que le recours à Internet était associé au début des années 2000 à un trop grand nombre de candidatures mal ciblées. Les recruteurs et les candidats semblent avoir appris depuis à utiliser cet outil de recrutement. ■

Pour en savoir plus

- « Mobiliser Internet pour recruter : quelles sont les pratiques des employeurs ? », *Dares Analyses* n° 032, juillet 2018.
- « Comment les employeurs recrutent-ils leurs salariés ? », *Dares Analyses* n° 064, octobre 2017.

Offres d'emploi et recrutements *via* Internet 1.7

1. Taux de recours à Internet par mode de recherche en 2015

en %

	Utilisation d'Internet		
	Ensemble des usages	Diffusion d'une annonce ¹	Consultation de bases de profils ²
Secteur d'activité de l'établissement			
Industrie (B, E)	45	42	12
Construction (F)	30	29	8
Commerce, transports, activités financières et immobilières (G, H, K, L)	49	47	13
Services aux particuliers (I, R, S, T)	51	49	12
Services aux entreprises (J, M, N)	64	60	27
Administration publique, enseignement, santé (O, P, Q, U)	57	56	10
Taille de l'établissement			
Moins de 10 salariés	41	39	12
De 10 à 49 salariés	52	49	15
De 50 à 199 salariés	58	56	17
200 salariés ou plus	64	62	17
Type de contrat proposé			
CDI	58	55	20
CDD de plus de trois mois	46	44	10
CDD de plus d'un mois à trois mois	47	44	9
Qualification du poste			
Cadres et professions intellectuelles supérieures	63	56	33
Professions intermédiaires	57	55	19
Employés qualifiés	55	51	15
Employés non qualifiés	53	51	10
Ouvriers qualifiés	48	46	10
Ouvriers non qualifiés	33	32	5
Site internet de diffusion			
Site de l'entreprise ou de l'établissement	20	20	nd
Site de Pôle emploi	31	30 ³	6
Site de l'Apec	6	5	3
Autres sites	32	28	11
Ensemble	52	49	15

nd : non disponible. 1. Diffusion d'une offre d'emploi en ligne sur le site de l'entreprise ou sur un site externe. Cela exclut la simple utilisation de l'e-mail pour diffuser des annonces ou recevoir des candidatures. 2. Consultation d'une base de CV ou de profils accessible soit gratuitement, soit via un abonnement. Cela exclut les bases de candidatures que les entreprises constituent à leur usage exclusif.

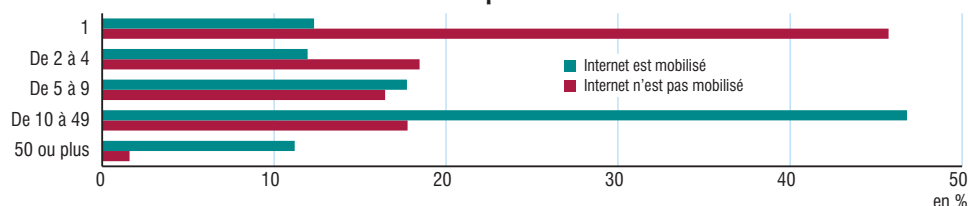
3. Les offres sont déposées sur le site de Pôle emploi soit directement par les recruteurs, soit par le biais d'un conseiller Pôle emploi.

Lecture : les établissements du secteur de l'industrie recourent à Internet pour rechercher des candidats pour 45 % de leurs recrutements.

Champ : France, ensemble des nouveaux recrutements en CDI ou en CDD de plus d'un mois entre septembre et novembre 2015, au sein des établissements d'au moins un salarié du secteur concurrentiel non agricole ayant activé au moins un canal pour rechercher des candidats.

Source : Dares, enquête Offre d'emploi et recrutement (Ofet) 2016.

2. Nombre de candidatures examinées selon qu'Internet est ou non mobilisé en 2015



Lecture : 12 % des recrutements pour lesquels Internet est mobilisé conduisent à l'examen d'une seule candidature.

Champ : France, ensemble des nouveaux recrutements en CDI ou en CDD de plus d'un mois entre septembre et novembre 2015, au sein des établissements d'au moins un salarié du secteur concurrentiel non agricole ayant activé au moins un canal pour rechercher des candidats.

Source : Dares, enquête Offre d'emploi et recrutement (Ofet) 2016.

3. Taux de recours aux canaux n'impliquant pas Internet en 2015

en % des recrutements

	Quand Internet est mobilisé pour rechercher des candidats	Quand Internet n'est pas mobilisé pour rechercher des candidats	Ensemble
Candidatures spontanées	79	57	68
Relations personnelles ou professionnelles	51	53	52
Autres intermédiaires ¹	40	29	35
Rappel de personnes ayant déjà travaillé dans l'établissement	25	22	23
Participation à des salons et autres canaux ²	19	5	12

1. Il s'agit des intermédiaires hors service public de l'emploi (Pôle emploi, mission locale, Cap emploi, etc.) : l'Apec, les organismes professionnels ou groupements d'employeurs, les écoles, universités et centres de formation, les cabinets de recrutement, les agences d'interim ou agences d'emploi, les opérateurs privés de placement et les autres organismes. 2. Les autres canaux représentent moins de 1,5 % de la catégorie « participation à des salons et autres canaux ».

Lecture : pour 79 % des recrutements où Internet est mobilisé, le recruteur examine également des candidatures spontanées.

Champ : France, ensemble des recrutements en CDI ou en CDD de plus d'un mois entre septembre et novembre 2015, au sein des établissements d'au moins un salarié du secteur concurrentiel ayant activé au moins un canal pour rechercher des candidats. Source : Dares, enquête Offre d'emploi et recrutement (Ofet) 2016.